

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2014, À 18 H, AU CAMPUS D'AMOS**

<b>Présents</b>	
Marcel H. Jolicoeur, président	Klaude Hallé
Vincent Guimont, vice-président	Sylvain Blais, directeur général
Béatriz Mediavilla	Denis Audet
Annette Morin-Drouin	Éric Aubin, directeur des études
Marie-Luce Bergeron	Arnaud Allen-Mercier
Sylvie Caza	Denis Moffet
Frédérique Godefroid	Robert Cloutier

  

<b>Absents</b>	
Anne Gauthier	Claude Bélanger
André Rouleau	

  

<b>Observateurs</b>	
Claude Arcand	Secrétaire général
Louis Perreault	Directeur des services administratifs
Nicole Langlais	Directrice des affaires étudiantes et des communications
Kathleen Longpré	Directrice des ressources humaines
Marc Bertrand	Directeur de la formation continue et des services internationaux
Dany Charron	Directrice du campus d'Amos
Manon Richard	Conseillère au placement des étudiants

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Il est proposé par **Annette Morin-Drouin**, appuyée par **Sylvie Caza**, et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en incluant le point 8.8. Nomination au comité de suivi du Plan stratégique ainsi qu'une période d'affaires diverses.*

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 17 JUIN 2014**

*Sur présentation du secrétaire général, il est proposé par **Robert Cloutier**, appuyé par **Annette Morin-Drouin**, et unanimement résolu **que soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 17 juin tel que présenté.***

**4.2. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 20 AOÛT 2014**

*Sur présentation du secrétaire général, il est proposé par **Marie-Luce Bergeron**, appuyée par **Sylvie Caza**, et unanimement résolu **que soit adopté le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 20 août en prenant soin de modifier le 4<sup>e</sup> paragraphe du point 3.1. pour qu'il se lise comme suit :***

*Considérant que la Direction des études effectuera au cours de l'année 2014-2015 les consultations requises en vue de procéder à une révision de ladite politique;*

**(Tableau des suivis – voir Annexe A)**

## PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

### 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUIN 2014

Le secrétaire général présente, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 17 juin 2014.

## PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucune présentation d'invité n'est effectuée à cette réunion.

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 7. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

Aucune présentation n'est effectuée à cette réunion.

## PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

### 8. PRÉSENTATIONS POUR PRISES DE DÉCISION

#### 8.1 RELANCE DES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES TECHNIQUES

Le président invite Manon Richard à faire une présentation concernant la relance des diplômés des programmes techniques pour l'année 2012-13. Les taux de placement dans les trois campus du Cégep sont intéressants et reflètent la situation du marché du travail dans la région au cours de la période visée.

*Considérant que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite connaître le taux de placement de ses finissants;*

*Considérant la relance réalisée auprès des 313 diplômés de la promotion 2013 des programmes techniques six mois après leur fin d'études;*

*Considérant que le taux de placement en emploi relié au domaine d'études correspond à 82% et confirme ainsi la pertinence de l'offre de formation au besoin du marché du travail;*

*Il est proposé par Annette Drouin-Morin, appuyée par Denis Audet, et unanimement résolu d'adopter le document de la relance des diplômés 2013 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.*

#### 8.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION SANS PAPIER

Le secrétaire général s'informe auprès des membres de leur intérêt à étudier la possibilité de migrer vers un conseil d'administration sans papier. Il expose un résumé des frais de photocopies et de transmission de la documentation qui s'élèvent à environ 3 000 \$ annuellement. D'autres frais importants sont aussi associés à la confection des dossiers remis à chaque membre avant la tenue des réunions du conseil.

Les membres sont invités à faire connaître leur opinion sur le sujet. Il en ressort que quelques membres souhaitent toujours recevoir les versions papier des documents soumis en préparation des réunions. Ils trouvent également lourds les fichiers électroniques qui accompagnent actuellement les envois.

La direction générale va revoir le dossier en fonction de ces commentaires et soumettre une proposition aux membres du conseil.

**No CA-2851**

### 8.3 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014-2015

Le directeur général et le directeur des services administratifs présentent aux membres du conseil les éléments du budget de fonctionnement 2014-2015.

#### N° CA-2852

*Considérant que le budget de fonctionnement 2014-2015 présente des revenus de 36,296 millions \$ et des dépenses de 36,296 millions \$ pour un budget en équilibre;*

*Considérant que le budget tient compte des compressions budgétaires exigées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science;*

*Considérant qu'au terme de l'année financière, le solde de fonds du Cégep devrait être d'environ 175 000 \$, ce qui correspond à environ 0,5 % du budget de fonctionnement.*

*Suite à une recommandation du comité de vérification, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Annette Morin-Drouin, et unanimement résolu **d'adopter le budget de fonctionnement 2014-2015 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.***

### 8.4 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À CLIC REVENU

#### N° CA-2853

*Sur présentation de Sylvain Blais, il est proposé par Sylvie Caza, appuyée par Annette Morin-Drouin, et unanimement résolu **de nommer Louis Perreault à titre de représentant du Cégep à Clic Revenu et de l'autoriser à poser tous les gestes et signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.***

### 8.5 MODIFICATION À LA RÉOLUTION CA-2804-2

Claude Arcand expose aux membres du conseil qu'au moment où Louis Perreault a souhaité s'inscrire à Clic Revenu, le représentant de Revenu Québec se voyait dans l'impossibilité de traiter notre demande avec les résolutions que nous leur avons fournies.

C'est donc pour cette raison qu'après discussions avec l'instance gouvernementale, les modifications ci-contre sont soumises au conseil afin de permettre l'inscription de Louis Perreault à Clic Revenu.

#### N° CA-2854

*CONSIDÉRANT la réunion du conseil d'administration du 26 novembre 2013 au cours de laquelle le conseil d'administration a élu ses officiers (résolution no CA-2804-2);*

*CONSIDÉRANT que ladite résolution contient quelques erreurs et qu'il y a lieu de la corriger pour préciser les informations sur les officiers du conseil d'administration;*

*En conséquence, il est proposé par Annette Morin-Drouin, appuyée par Sylvie Caza, et unanimement résolu **de modifier la résolution no CA-2804-2 pour qu'elle se lise comme suit :***

#### **ÉLECTION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

*Marcel H. Jolicoeur, vice-président, annonce qu'il faut procéder à l'élection **des officiers** du conseil d'administration tel que le prévoit le Règlement général de régie interne. Sylvain Blais dépose au conseil la lettre de démission de la présidente, Caroline Roy. Il invite les membres à désigner un président d'élection et un scrutateur.*

#### **Résolution n° CA-2804-2**

*Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par Pauline Bonami, et unanimement résolu **de nommer Nicole Langlais comme présidente d'élection et de nommer Kathleen Longpré et Dany Charron comme scrutatrices, le cas échéant.***

#### **PRÉSIDENTE**

*Il est proposé par Sylvie Caza, appuyée par Gilles Gaudet, d'ouvrir la période de mise en candidature.*

*Marcel Jolicoeur est proposé par Sylvie Caza, appuyée de Gilles Gaudet;*

*Vincent Guimont est proposé par Pauline Bonami, appuyée de Denis Moffet;*

*Claude Bélanger est proposé par Annette Morin-Drouin, appuyée de Sylvain Blais;*

*Il n'y a aucune autre candidature. Annette Morin-Drouin propose la fermeture de la période de mise en candidature. La présidente d'élection valide l'intérêt des candidats.*

*Claude Bélanger refuse la mise en candidature;*

*Vincent Guimont refuse la mise en candidature;*

*Marcel Jolicoeur accepte la mise en candidature.*

*Marcel Jolicoeur est élu au poste de président du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.*

#### **VICE-PRÉSIDENCE**

*La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.*

*Vincent Guimont est proposé par Marcel Jolicoeur, appuyé de Sylvie Caza;*

*Denis Moffet est proposé par Annette Morin-Drouin, appuyée de Pauline Bonami.*

*Aucune autre mise en candidature n'est proposée pour ce poste. Sylvain Blais propose la fin de la période de mise en candidature.*

*Denis Moffet refuse la mise en candidature;*

*Vincent Guimont accepte la mise en candidature.*

*Vincent Guimont est élu au poste de vice-président du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.*

***Il est résolu que les officiers du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue soient ainsi nommés pour un mandat d'une année : Marcel Jolicoeur, président, et Vincent Guimont, vice-président.***

#### **8.6 MODIFICATION À LA RÉOLUTION CA-2781**

##### **No CA-2855**

*Sur présentation de Claude Arcand, il est proposé par Klaude Hallé, appuyée par Denis Audet, et résolu à l'unanimité de modifier la résolution CA-2781 sur la nomination du directeur général en ajoutant après la durée du mandat « ... et de l'autoriser à poser tous les gestes et signer tous les documents requis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires prévues à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement général de régie interne du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ».*

#### **8.7 Renouvellement d'un membre du conseil d'administration**

*Considérant que le mandat de Denis Moffet à titre de représentant des diplômés vient à échéance le 28 septembre 2014 ;*

*Considérant que Denis Moffet a manifesté de l'intérêt à renouveler ce mandat ;*

*Il est, en conséquence, proposé par Vincent Guimont, appuyé par Frédérique Godefroid, et unanimement résolu de **renouveler le mandat de Denis Moffet pour une durée de trois ans prenant fin le 28 septembre 2017.***

#### **8.8 Nomination au Comité de suivi du plan stratégique**

*Sylvain Blais rappelle que le Comité de suivi du plan stratégique est prêt à se mettre en marche et qu'il convient de combler le poste vacant destiné aux membres du conseil d'administration.*

*Considérant la résolution CA-2844 adoptée au conseil d'administration du 17 juin et qui traite du Comité de suivi du plan stratégique ;*

*Considérant que le Comité est composé de Anne Gauthier, Sylvain Blais, Éric Aubin, Denis Moffet et qu'un siège demeure vacant ;*

*Il est proposé par Sylvie Caza, appuyée par Frédérique Godefroid, et unanimement résolu de désigner Marie-Luce Bergeron à titre de membre du Comité de suivi du plan stratégique.*

## CORRESPONDANCE ET INFORMATION

### 9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

#### 9.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU COLLÈGE KIUNA

Sylvain Blais dépose le rapport annuel du Collège Kiuna et en fait une brève présentation.

#### 9.2 LETTRE À HARDY CONSTRUCTION

Sylvain Blais informe le conseil qu'une lettre a été transmise à Hardy Construction, de Trécesson, afin de réviser l'échéancier de réalisation des travaux du nouveau bâtiment du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) qui accusent un retard évalué à trois semaines et qui ont un impact financier important pour le CTRI.

#### 9.3 AUTORISATION TEMPLIN DEC AUTOCHTONES

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science a transmis une correspondance le 19 juin dernier, laquelle avait pour but d'informer la direction du collège que le cheminement Tremplin DEC autochtones avait été autorisé avec un support financier. À cet effet, le ministre accorde au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue une allocation annuelle minimale de 114 600 \$ par volet indexée annuellement pour permettre l'accueil et l'intégration des étudiants des Premières Nations, en français et en anglais, soit un total de 229 000 \$ annuellement.

#### 9.4 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ NATIONAL DES PROGRAMMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

Marcel H. Jolicoeur informe les membres du conseil que Sylvain Blais a été nommé jusqu'en juillet 2017 au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science par le ministre Yves Bolduc.

#### 9.5 STATISTIQUES D'INSCRIPTION AUTOMNE 2014

Éric Aubin commente les plus récentes statistiques d'admission au Cégep pour l'automne 2014. Elles font état d'une baisse préoccupante de l'effectif étudiant. Une analyse plus poussée de ces données sera complétée par la direction des études afin de mieux cibler les efforts de recrutement, particulièrement au campus d'Amos.

#### 9.6 NOUVELLE IMAGE DE MARQUE DU COLLÈGE

Marcel H. Jolicoeur invite Nicole Langlais à présenter la nouvelle image de marque du Collège. Les membres soulignent leur appréciation particulièrement pour la rigueur dans le processus régional ayant conduit à l'élaboration des nouveaux outils promotionnels.

## ÉMISSIONS DE DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

#### 10.1 ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

**N° CA-2856**

*Sur présentation d'Éric Aubin, il est proposé par Marie-Luce Bergeron, appuyée par Denis Audet, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à demander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit, conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire. (Annexe 1)*

### **10.1 ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)**

**No CA-2857**

*Sur présentation d'Éric Aubin, il est proposé par Sylvie Caza, appuyée par Vincent Guimont, et unanimement résolu d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à demander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit, conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire. (Annexe 2).*

### **DOSSIERS À HUIS CLOS**

#### **11. DOSSIERS À HUIS CLOS**

Aucun dossier n'est traité à huis clos lors de cette réunion.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **12. Affaires diverses**

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 21h05 sur une proposition d'Annette Morin-Drouin.

Président,

Secrétaire général,

Marcel H. Jolicoeur

Claude Arcand